

24 mai 1879

Senat.

Archives
du Senat

49. 18

Commission

relative aux extinctions et aux nominations
dans la Légion d'honneur et pour
la Médaille Militaire.

26 mai 1878

^{ière}
1 - Séance de la Commission -

Présents, M. le général de Cissey
Raoul Serval
Amiral Jaurès
Couper de vignes
général Guilleminat
Salmon
D'Arçais
Belcastel

absent M. Delacroix

Il est procédé à la nomination du Bureau
M. le général de Cissey est nommé Président et M. le Belcastel
est nommé secrétaire.

M. le Président ouvre la séance et interroge les
membres présents sur l'opinion qui a prévalu dans le bureau
qui les a délégués.

1^{er} bureau - M. de Belcastel. Sans doute l'intérêt spécial qui
s'attache à tout ce qui concerne l'armée explique et
justifie la pensée de la proposition. Toutefois la loi
votée par l'Assemblée nationale a produit un effet moral
hémeux et considérable. faut-il le hâter? y portet atteinte
temporaire par nature, elle doit disparaître par degrés et
dans un temps plus ou moins prochain. mais l'heure n'en
paraît encore venue, d'autant qu'une loi récente vient
d'améliorer très justement d'ailleurs, la situation des militaires.

2^e bureau. M. Raoul Serval. Le bureau a rendu
homm hommage à l'idée inspiratrice de la proposition

2
Cependant il s'est élevé des objections contre l'usage trop
fréquent peut-être de l'initiative parlementaire.

Une distinction est faite entre les deux parties du projet on
a trouvé que l'article relatif aux médailles militaires pourrait
être adopté, et qu'il y avait motif d'urgence pour les officiers
appelés presque seuls à bénéficier de l'extension de la distribution
de la croix.

un accroissement dans la proportion des médailles serait un secours
pour le recrutement de nos officiers.

3^e Bureau Amiral Jaurès. Ce Bureau est formellement
d'un avis favorable au projet. On y fait le profit le
petit nombre des existants, relativement au
grand nombre de ceux qui méritent la croix
et la situation pénible de braves officiers qui
après de longues années de service se retirent
sans l'avoir, même lorsqu'ils ont fait de dures
campagnes. Cela est vrai pour l'armée
mais bien plus encore pour la marine.

4^e Bureau . M. Coujet de Vignes.

favorable à la proposition —
La croix est comme un certificat
d'honneur dont aucun ancien officier digne
de l'avoir sur sa poitrine ne doit être privé

5^e Bureau . M. le général Guillemaut.

Le moment de changer la loi réformatrice
de 1873 n'est pas encore venu.

Si une guerre éclatait, le serait différent,
et il faudrait proportionner le nombre des croix
aux traits de dévouement qui ne manqueraient pas
d'éclater et aux blessures reçues; en temps de paix
ce même nécesse n'existe pas

3

6^e Bureau. M. Salmon. favorable au projet, promotion trop restreinte pour le mérite réel. la restriction apportée par la loi de 1873 agit en sens contraire. les extinctions d'instamment d'avantage à mesure que diminue le nombre des légionnaires. il faudrait 30 ans pour ~~rétablir~~ au chiffre légal primitif et permettre d'égaliser le renouvellement à la perte subie. - c'est très fâcheux pour la généralisation

7^e Bureau ^{admettre} en Delacroix - absent.

8^e Bureau. M. le Général de Lisey.
adoption du projet en ce qui concerne la médaille militaire, il avait un bon effet pour le recrutement des ^{jeunes} officiers et de la gendarmerie.

Pour les décorations - il n'y a pas encore d'urgence et le sentiment exprimé penchait pour l'ajournement.

9^e Bureau. M. Durain.

Certaines objections en ce qui concerne la légion d'honneurs.

Bureau unanime en faveur de la proposition pour la médaille militaire.

Après cet exposé de l'opinion des divers bureaux, M. le Président prend la parole pour demander que la commission avant de se prononcer, réclame divers documents destinés à l'éclairer et entend de M. le Ministre de la guerre.

Les deux propositions sont adoptées.

M. le Ministre de la guerre ne sera pas de venir au sein de la commission, qu'après que celle

aura pris connaissance des documents.

Les documents demandés sont

1° à M^r le grand chancelier de la Légion d'honneur:
La statistique des extinctions depuis la loi de 1873 - et la durée probable du temps
nécessaire pour revenir au chiffre primitif. Nombre des légionnaires en 1873, et aujourd'hui

2° à M^{rs} les Ministres de la Guerre et de la Marine
les tableaux des décorations et des médailles militaires données depuis la
loi de 1873.

La séance est levée

Le Président

Le Secrétaire

Séance du 28 mai

Présidence de M. le général de Cisse

Présents: Général de Cisse
 M. de
 Bravin Suval
 Amiral Jamès
 Salmon
 Générali Fulleman
 Delacroix
 de Belcastel
 Couper du Vigier

{ absent M. de Sureau
 qui s'est excusé par lettre. }

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté
 M. Delacroix absent à la séance précédente rend compte de
 l'opinion du 7^e bureau qu'il a été chargé de représenter: cette
 opinion n'est pas favorable à la proposition.

Lecture est donnée par M. le Président des documents qui ont été
 envoyés par M. le Ministre de la guerre et M. le grand
 Chancelier de la Légion d'honneur.

après diverses observations échangées, la nomination du
 rapporteur est ajournée jusqu'après discussion plus complète
 et l'étude des documents, y compris celui qui a été demandé à

M. le Ministre de la Marine et surtout jusqu'après avoir entendu
Messieurs les Ministres eux mêmes lorsqu'ils descendent dans le sein
de la commission, ainsi que le grand Chancelier de la Légion d'honneur.

[Faint, illegible handwriting]

7
Séance du 31 mai

Présents : M^{me} le général de Cistey
amiral Jaurès
Couper de vignes
Salmon
général Pillemant
Raoul Duval
Delacroix
D'Auxais
de Belcaulet

M^o le général Vinog, Grand chancelier de la Légion d'honneur, assiste
à la séance.